



Nouméa, le 08 septembre 2023

**Port Autonome de Nouvelle Calédonie**  
**Capitainerie du Port de Nouméa**

Tel : 20 50 05 – 716970

Mél : [capitainerie@noumeaport.nc](mailto:capitainerie@noumeaport.nc)

## **AVIS AUX USAGERS n° 39-2023**

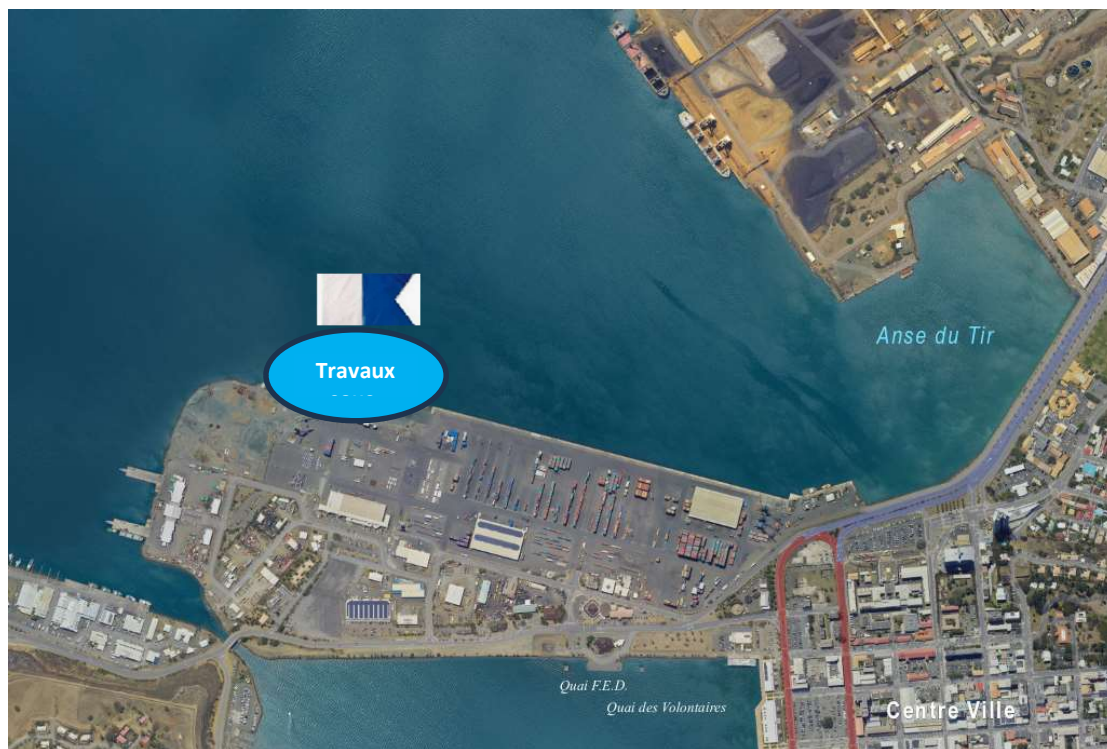
Limitation de vitesse des navires à proximité du poste 8 en Grande Rade

### **A compter du 08 septembre 2023**

Dans le cadre de la reprise des travaux du poste 8, afin de limiter l'agitation du plan d'eau qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du chantier et du personnel sur place, il est demandé aux navires de respecter une vitesse maximale de 5 nœuds.

Avant la mise en place prochaine d'un balisage délimitant la zone de chantier côté mer, il est demandé aux usagers de respecter une distance minimale de 100m. Les navigateurs sont priés de ne pas gêner les manœuvres des embarcations du chantier durant cette période.

La plus grande prudence et une veille sur le canal 12 VHF sont demandées.



Nous vous remercions de votre compréhension.

La Capitainerie

